



## CONSEIL DE QUARTIER no 2 Secteur Paquinville – Fatima

*Séance du 6 mai 2021, tenue à 19 h, en vidéoconférence*

### **PRÉSENCES :**

Mme Karen Busque, conseillère municipale du district 2 – présidente du conseil de quartier  
Mme Micheline Lefebvre, conseillère de quartier  
Mme Irène Mercier, conseillère de quartier  
Mme Nicole Dionne, conseillère de quartier  
Mme Josée Mayrand, conseillère de quartier  
M. Maxime Gagné, conseiller de quartier  
Mme Marie-Ève Gervais, agente administrative aux communications et secrétaire des conseils de quartier

### **ABSENCE :**

Poste vacant

**NOMBRE DE CITOYENS PRÉSENTS :** aucun

---

### **1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue**

Mme Karen Busque, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue à toutes et à tous. La séance est ouverte à 19 h 02.

### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 6 mai 2021**

La présidente effectue la lecture de l'ordre du jour de la séance. Il est proposé par M. Maxime Gagné, appuyé de Mme Irène Mercier, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2021-05-05**

### **3- Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 4 mars 2021**

Un survol du procès-verbal de la dernière rencontre est effectué. Il est proposé par Mme Micheline Lefebvre appuyée de Mme Nicole Dionne d'adopter le compte rendu de la dernière séance avec la correction suivante : retirer le suivi concernant le parc du Transit, car le sujet se retrouve dans l'ordre du jour.

### **Suivis :**

- a) **Travaux sur la 4<sup>e</sup> Avenue :** Le Centre d'amitié autochtone n'a pas eu le financement souhaité pour la construction de son unité de logement. Le Centre a demandé à la Ville la possibilité de conserver le terrain à côté du 845, 4<sup>e</sup> Avenue, car le projet est toujours à l'agenda;
- b) **Présence de pigeons :** La résolution a été acheminée, mais la présidente souligne que de la recherche doit être réalisée sur le sujet pour permettre de trouver des actions durables et respectueuses de l'environnement et de l'animal. Mme Mercier souligne avoir trouvé de l'information sur un produit, l'Avitrol, qui rend inconfortables les pigeons, mais sans les faire mourir. Cela pourrait contribuer à les repousser. Il y aurait aussi la possibilité pour les commerces d'installer un tapis clouté au-dessus de leur porte pour éviter que les oiseaux s'y perchent. Il s'agit ici d'un manque de ressources pour répondre à la problématique, donc la possibilité de passer par le comité consultatif en environnement ou de demander l'intervention du ministère de la Faune est soulevée.
- c) **Parc Bérard :** Des structures permanentes seront installées pour permettre l'exposition des 100 ans de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Une fois cette exposition terminée, les structures serviront pour d'éventuelles expositions et habilleront le parc par le fait même;

- d) **Potager en façade** : La présidente informe que le projet pilote est reconduit pour une 2<sup>e</sup> année et comporte les mêmes règles. Un questionnement est soulevé à savoir si le projet est documenté pour une application permanente et récurrente dans le futur. Une note informative sera écrite dans le Contact et diffusée sur la page Facebook de la conseillère;
- e) **Gestion des eaux** : La réglementation concernant l'obligation d'avoir un drain de maison sera assouplie, malgré qu'il est obligatoire d'en avoir un et qu'il est de la responsabilité des propriétaires de le faire installer;
- f) **Trottoirs sur la 7<sup>e</sup> Rue** : La portion du trottoir près de la salle des Mooses, sera rénovée pour accroître la sécurité des piétons;
- g) **Parc-école Papillon d'Or** : En lien avec la demande faite ultérieurement pour l'aménagement de la cour, la présidente a reçu une demande supplémentaire d'appui pour la réalisation d'un jardin en façade de l'école Fatima. Elle souligne que l'aide du comité *Val-d'Or, ville en santé* peut être sollicité et qu'il y a la possibilité d'utiliser un montant sur le budget discrétionnaire du conseil de quartier en support au projet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

#### RÉSOLUTION 2021-05-06

#### 4- Projet pour le quartier

Un nouveau budget de 2 500 \$ est disponible pour chaque conseil de quartier qui peut être investi dans des projets communautaires et structurants. Voici quelques idées apportées par les membres :

- Projet de potager en façade de l'école Fatima;
- *Fête des Voisins* : À organiser selon l'évolution des mesures sanitaires. L'activité pourrait avoir lieu en collaboration avec la Maison de la Famille, maintenant déménagée dans leur nouveau local;
- Montant dans le soutien du déménagement de la Maison de la Famille;
- Montant pour encourager l'agriculture urbaine dans le quartier (avec prix de participation) ou installation de bacs communautaires dans les parcs du quartier ainsi que la plantation d'arbres comestibles;
- Collaboration ou soutien des organismes communautaires présents dans le quartier.

#### 5- Sécurité routière

##### a. Jeu libre dans ma rue

La présidente offre une présentation du projet et son fonctionnement. Il consiste à effectuer une demande d'approbation pour inscrire une rue, qui pourra bénéficier d'une signalisation adaptée et d'une réduction de la vitesse en présence de personnes qui jouent dans la rue. Le porteur du projet, qui aura signifié son intérêt auprès de son conseiller municipal ou lors d'un conseil de quartier, aura accès à une trousse d'information comportant une grille de signatures à remplir et devra avoir le soutien des résidents de la rue (51%) pour mener le projet à terme.

Aucune rue pour le quartier #2 n'est proposée pour l'année en cours.

#### 6- Poste de conseiller de quartier vacant

Un poste est vacant. La présidente demande aux conseillers du quartier de solliciter les gens à venir s'impliquer pour ainsi pourvoir le poste vacant et dynamiser le conseil de quartier.

#### 7- Autres sujets

- a. **Église orthodoxe russe** : Une discussion sur l'importance de conserver cet immeuble a lieu. Cette église manque d'entretien. Comme il s'agit d'un bâtiment patrimonial et touristique, une résolution

est votée pour demander aux instances concernées à la Ville d'effectuer un entretien régulier pour préserver la conservation du site.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2021-05-07**

- b. Précision sur certains travaux sur la 4<sup>e</sup> Avenue :** Il y aura la prolongation du réseau pluvial pour permettre le détournement de l'eau de pluie et ainsi éviter les débordements sur les terrains plus bas. Entre la 10<sup>e</sup> et la 13<sup>e</sup> Rue, les conduites seront remplacées. La présidente fera des vérifications pour connaître quels sont les délais relatifs à ces travaux. Elle souligne enfin que les travaux dans la gestion des eaux, débutés l'an passé, se poursuivent;
- c. Travaux de la 3<sup>e</sup> Avenue :** Le début des travaux de la 2<sup>e</sup> phase est débuté depuis cette semaine. Ils sont situés entre les rues Cadillac et 8<sup>e</sup> Rue. L'aménagement sera le même que celui de la 1<sup>re</sup> phase. Cependant, la piste cyclable s'arrêtera à la rue de l'Ukraine;
- d. Déménagement de la Maison de la famille :** L'organisme déménagera dans les anciens locaux de Centraide au 1009, 6<sup>e</sup> Rue, dans la fin de semaine du 28 et 29 mai. L'ouverture est prévue pour le début du mois de juin;
- e. Val-d'Or s'embellit :** Un questionnement est soulevé à la suite de la journée de nettoyage qui a eu lieu récemment. Tous se questionnent à savoir si un affichage pourrait être installé dans les lieux propres à la suite du nettoyage, pour sensibiliser les gens au travail réalisé et de les remercier de respecter les lieux. La présidente apportera la suggestion aux organisateurs.

**8- Questions et interventions du public**

Aucune.

**9- Levée de la séance**

L'ordre du jour étant écoulé, il est proposé par Mme Josée Mayrand de lever la séance à 21 h 11. La prochaine séance se tiendra le 24 août 2021 à l'hôtel de ville en présence, si les mesures établies à ce moment le permettent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION 2021-05-08**

---

Marie-Ève Gervais  
Secrétaire